



G A R A N C E
Garants de votre
indépendance

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 mars 2018

RECONNAISSANCE GARANCE met à l'honneur ses collaboratrices

Ce 15 mars a marqué la première « Journée de la Reconnaissance des GARANCIENNES », une journée placée sous le signe des échanges, de la convivialité, mais également de la solidarité. Ponctuation dans le temps de travail, cette journée vient en point d'orgue d'un engagement plus profond de l'entreprise pour la mixité et l'égalité professionnelle dans tous les champs de son action.

Mettre à l'honneur et favoriser la cohésion

L'effectif de GARANCE est composé de 53% de femmes mises à l'honneur pour leur travail accompli et leur investissement au sein de l'entreprise ce 15 mars.

« Présent éternel », ateliers de détente, de réflexion, mais également trousse à outils ont été offerts pour remercier les GARANCIENNES, capables de relever tous les défis !

Des moments de convivialité autour de plats préparés par les GARANCIENS ont aussi ponctué cette journée à laquelle l'ensemble des collaborateurs était convié. Une belle occasion de se retrouver, de partager et d'échanger sur l'égalité Femmes-Hommes, l'équité et la solidarité, domaines dans lesquels GARANCE est résolument engagée.

Des efforts perçus positivement par les collaborateurs

En amont même d'une politique RSE désormais actée par ses élus mutualistes en décembre 2017, GARANCE s'est depuis longtemps engagée en faveur de l'égalité et de la mixité au travers de nombreuses actions telles que la signature de la charte de la diversité ou l'adhésion au global compact de l'ONU. Mais c'est auprès de ses collaboratrices et collaborateurs que cet engagement est vécu au quotidien :

- Signature d'un **accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** complet (1^{er} accord en 2012, renforcé en 2016). Il prévoit de nombreuses mesures en faveur de la représentativité des deux sexes dans le recrutement, une équité des salaires et d'accès aux postes à responsabilité ou encore un principe



G A R A N C E

Garants de votre
indépendance

d'accès de tous les salariés dans la formation professionnelle intégrant la prise en compte des contraintes familiales.

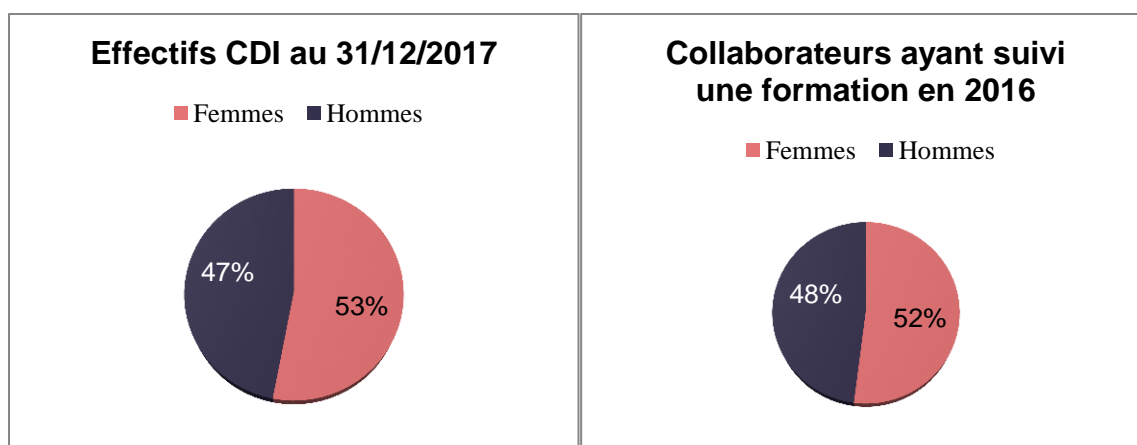
- Mise en place de nombreuses **mesures relatives à l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle**, sous forme d'aides financières, d'autorisations spéciales d'absence ou encore de la mise à disposition d'une conciergerie.

98 % des collaborateurs affirment que le traitement entre les femmes et les hommes est équitable au sein de GARANCE¹.

« Nul ne peut ignorer, et de surcroît, en tant que femme et Directeur général, la charge mentale qui incombe à ces femmes, ces compagnes, ces mères, ces filles dans la gestion quotidienne de leur vie personnelle et professionnelle. Je voulais réaffirmer à travers un temps de détente et d'échanges, l'engagement de GARANCE à leur côté. Il me semblait en effet important de leur consacrer ce moment pour leur dire merci et les mettre à l'honneur en présence de l'ensemble de nos collègues. », précise Marie-Jeanne AMATA, directeur général de GARANCE.

... REPERES

200 collaborateurs



¹ Chiffre extrait de l'enquête bestworkplaces France 2018

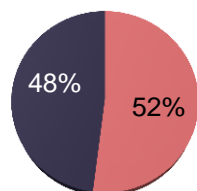


GARANCE

Garants de votre
indépendance

Effectifs cadres au 31/12/2017

■ Femmes ■ Hommes



A propos de GARANCE :

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 275 000 adhérents et 350 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr

Contacts presse

Elisabeth MARZAT – Relations presse – 01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69 emarzat@garance-mutuelle.fr

Philippe BOLLECKER – Directeur général délégué – 01 53 21 11 62 pbollecker@garance-mutuelle.fr